



## Symposium sur les bovins laitiers

Le jeudi 27 octobre 2016  
Centrexpo Cogéco, Drummondville

### *Le lait biologique : défis et opportunités*

**Linda Labrecque**, d.t.a., présidente  
Syndicat des Producteurs de lait biologique du Québec  
et

**Dany et Éric Poulin**, producteurs laitiers  
Ferme Anrylin inc., Saint-Édouard-de-Lotbinière

Collaborateurs  
Alain Fournier, agronome, MAPAQ, Direction régionale Centre-du-Québec  
René Roy, agronome, Valacta



CULTIVER L'EXPERTISE  
DIFFUSER LE SAVOIR

Comité bovins laitiers

## Le lait biologique : défis et opportunités

*La production laitière biologique a connu un essor important depuis ses débuts au début des années 2000. Où en sommes-nous aujourd'hui et à quoi ressemble l'avenir?*

### INTRODUCTION

L'agriculture biologique est basée sur des pratiques agricoles qui visent à conserver l'équilibre et la qualité des écosystèmes naturels. Les méthodes de production utilisées dans les entreprises laitières biologiques sont des plus modernes. Elles permettent de maintenir et d'améliorer la fertilité du sol ainsi que la qualité de l'eau. Pour y arriver, les producteurs doivent respecter des pratiques agroenvironnementales de sélection et de rotation des cultures, de gestion des eaux, de recyclage des résidus végétaux et des normes de bien-être animal, qui vont au-delà des pratiques généralement reconnues. Par conséquent la production laitière biologique est devenue au fil des ans une source d'innovation importante pour l'ensemble des entreprises du secteur laitier. De 2012 à 2015, la croissance moyenne de la production laitière biologique canadienne a été d'environ 20 000 hectolitres par année. Selon les données des offices provinciaux de commercialisation du lait, le Québec était le premier producteur de lait biologique en 2014-2015, avec près de 40 % du volume de la production canadienne. L'an dernier, les 109 producteurs certifiés ont produit 41 millions de litres de lait.

Que veut-on dire par certifié biologique? Un produit bio est avant tout un produit qui respecte une réglementation stricte et très précise qui se trouve détaillée dans un cahier des charges dont l'application est contrôlée par un organisme de certification, lui-même agréé par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV). Le terme biologique fait référence à la façon dont sont cultivés les produits agroalimentaires. C'est un système de production agricole intégré, fondé sur des principes écologiques, qui cherche à respecter le vivant et les cycles naturels. La biodiversité de l'agroécosystème y est favorisée de même que l'activité biologique des sols. La Norme biologique canadienne est composée de deux documents : *Principes généraux et normes de gestion* et *Listes des substances permises*; <http://organicfederation.ca/fr/la-norme-sur-lagriculture-biologique>.

Les producteurs biologiques bénéficient de certains avantages. En février 2016, la dernière convention de mise en marché a fait passer la prime de lait biologique à 30 \$/hl pour les classes 1 et 2 et à 19 \$/hl pour les classes 3 et 4. En 2016, les PLQ ont offert aux entreprises laitières biologiques l'équivalent de 51 journées supplémentaires de production. Les appuis du MAPAQ se définissent par différentes subventions pour la transition vers le biologique et aussi pour la mise aux normes d'exercices des bovins pour les producteurs déjà certifiés. La FADQ offre une nouvelle assurance récolte pour les productions certifiées biologiques.

En 2015-2016, 91 % du lait biologique produit au Québec est utilisé par les transformateurs, il n'y a donc peu de place pour la mise en marché de nouveaux produits. L'arrivée estimée de nouveaux producteurs dans les prochaines années ne fera que combler le manque connu aujourd'hui, mais ne pourra donner de marges de manœuvre à l'industrie pour de nouveaux produits. Il y a donc encore de la place pour l'accueil de nouveaux producteurs laitiers bio.

Le mode de production biologique s'inscrit pleinement dans plusieurs des valeurs importantes véhiculées par les consommateurs d'aujourd'hui, ce qui signifie que la demande pour les produits laitiers biologiques ne peut que continuer à croître. Par ailleurs, l'intérêt marqué de nouveaux distributeurs pour le créneau des produits laitiers biologiques génère plusieurs projets visant le développement de nouveaux marchés.

En conclusion, le secteur laitier biologique a besoin de nouveaux producteurs pour combler le marché et si vous voulez vous convaincre de faire partie de l'aventure, je vous invite à écouter attentivement la présentation de Dany et Éric de la Ferme Anrilyn.

## **FERME ANRILYN : BIO AUSSI POUR LE PROFIT!**

Dany et Éric Poulin représentent la 6<sup>e</sup> génération de Poulin à exploiter la Ferme Anrilyn. Ils détiennent tous les deux un Diplôme d'études professionnelles (DEP) en agriculture. Leur implication dans l'entreprise remonte à 2006 pour Eric et à 2011 pour Dany, mais ce n'est que depuis 2015 qu'ils en ont le plein contrôle. Ce sont leur père André et leur oncle Richard qui ont lancé l'entreprise dans l'aventure biologique dans les années 90. Ceux-ci ont commencé à transmettre leurs connaissances à la génération suivante il y a bien des années et même s'ils ne sont plus responsables de la prise de décision aujourd'hui, ils jouent un important rôle de mentor pour Éric et Dany.

### **Description de la Ferme Anrilyn**

La Ferme Anrilyn se situe à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Elle s'étend sur 265 ha de terre dont 240 sont cultivés. On y retrouve un troupeau de 110 vaches laitières gardées en stabulation entravée et un peu plus de 45 génisses hébergées dans une étable froide à stabulation libre toute neuve. La production biologique est certainement la principale particularité de l'entreprise, mais celle-ci se démarque même dans ce secteur en affichant une longévité exceptionnelle : on comptait 61 % de vaches de 3<sup>e</sup> lactation et plus au cours des trois dernières années. En comparaison, la moyenne des troupeaux bio inscrits au contrôle laitier compte 47 % de vaches de 3<sup>e</sup> lactation et plus alors qu'elle n'est que de 40 % du côté des troupeaux conventionnels. La période de paissance qui s'étend du 15 mai à la fin octobre, le jour comme la nuit pour tous les animaux sauf les jeunes veaux, constitue aussi une pratique distinctive. Finalement, l'adhésion à la CUMA pour l'essentiel des machines nécessaires aux cultures lui permet aussi de se démarquer.

### **Historique**

C'est en 1986 que Richard achète la ferme de ses parents. Trois ans plus tard, son frère André se joint à lui. L'année 1990 marque le début de leur intérêt pour l'agriculture biologique. Ils s'inscrivent alors, avec plusieurs producteurs de leur secteur, à une formation sur le transfert à l'agriculture biologique. Ils y ont investi l'équivalent d'une à deux journées par semaine durant quatre ans. En 1994, la société a été transférée en compagnie et en 1996, la ferme a obtenu la certification biologique pour ses champs. Ce n'est qu'en 2001 que la même démarche a été faite pour le troupeau. Notons qu'ils sont une douzaine de producteurs de Lotbinière à faire le saut vers le marché du lait biologique à cette époque.

Éric se joint à l'entreprise en 2006 à titre de salarié et devient actionnaire en 2008. La charge de travail augmentant et la perspective de retraite de Richard et André ont été à l'origine de l'ajout de Dany à l'équipe. Celui-ci a profité du rachat des actions d'André pour devenir actionnaire en 2013. Finalement on prend la dernière « grosse bouchée » en 2015 avec le rachat des actions de Richard.

Avant leur arrivée dans l'entreprise, Éric et Dany avaient pris soin de préparer leur carrière de producteurs agricole en se dotant d'une formation professionnelle offerte par le Centre de formation agricole de Saint-Anselme. Ils déplorent cependant qu'on n'ait pas offert le profil bio. Comme Éric le dit si bien : « J'ai perdu mon temps à certains moments. J'aurais échangé les heures de formation sur les techniques d'application des pesticides pour quelque chose de plus utile en production biologique. »

Petite parenthèse sur le transfert : ce n'est vraiment pas évident de réaliser un transfert impliquant plusieurs personnes avec différents liens de parenté : père et fils ainsi que oncle et neveu. Heureusement qu'on a eu le soutien d'une équipe multidisciplinaire performante : Brigitte Paré du CRÉA, Marie-Claude Bourgault du GCA Lotbinière-Nord, Marc-Ange Doyon du SCF Chaudière-Appalaches et Linda Martineau de Desjardins Entreprise. On a investi beaucoup de temps en discussions et négociations, mais en bout de ligne, cela aura permis à tout le monde d'en sortir gagnant.

### **L'entreprise en 2016**

On parle de l'entreprise depuis le début, mais il ne faut pas oublier que celle-ci existe avant tout pour permettre à ses exploitants d'atteindre leurs objectifs professionnels et personnels. Le défi est de trouver l'équilibre entre les besoins de la ferme et ceux de leur jeune famille. C'est aussi un peu plus compliqué lorsque, comme eux, les conjoints travaillent à l'extérieur de l'entreprise puisqu'il faut s'ajuster aux disponibilités de chacun.

La répartition des tâches et des responsabilités est certainement un bon moyen pour y arriver. Même s'ils ont vendu leurs actions, André et Richard continuent de travailler à la ferme en exécutant les travaux aux champs et à l'étable. De plus, André s'occupe de la cabane à sucre tandis que Richard fait encore la tenue de livres. Éric est responsable des cultures et aide à l'étable alors que Dany gère le troupeau et donne un coup de main aux champs.

### **La gestion des cultures**

Prenons le temps d'examiner plus en détail la répartition des cultures dans l'entreprise : on retrouve 40 ha de pâturage, 85 ha de prairies, 50 ha de grains mélangés, 20 ha de maïs ensilage et 45 ha de soya. Des 265 hectares en culture, 27 ha sont en location. Finalement, une érablière de 9 ha et un boisé de 16 ha complètent les superficies appartenant à l'entreprise. La totalité des champs est drainée sauf la superficie consacrée aux pâturages.

Au fil du temps, on a perfectionné ses façons de faire :

- La rotation des cultures se résume ainsi : quatre années de prairies suivies d'un an de maïs, un an de soya et finalement un an de grains mélangés avant de revenir en prairie.
- Grains mélangés (avoine – blé) : on applique le fumier de vache à l'automne précédent et on ne sarcle plus en cours de saison comme avant.
- Maïs : fumier de poulet à l'automne précédent et lisier de porc en post-levée
- Soya : semis aux 7 pouces et à certains endroits, semis aux 30 pouces
- Foin : 2 coupes partout et une 3<sup>e</sup> coupe sur 75 % des champs.  
Chaulage aux 2 ans à raison de 1 tonne/acre (2,5 tonnes/ha)

On opte pour un cultivateur lourd lors du faux-semis en plus du chisel. On vise à minimiser l'utilisation de la charrue afin de conserver au maximum la vie du sol.

### **La gestion du troupeau**

Les vaches du troupeau produisent 8 250 kg à 4,04 % de matière grasse et 3,28 % de protéine. C'est inférieur aux producteurs conventionnels qui affichent une moyenne de 9 300 kg pour une vache Holstien<sup>1</sup> mais c'est 1 000 kg de mieux que la moyenne des producteurs bio<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Évolution de la production laitière québécoise 2015, Valacta

Le taux de réforme moyen des trois dernières années se situe à 19 % tandis que l'âge moyen des vaches du troupeau est de 5 ans et 1 mois (au moment du vêlage). Pas étonnant qu'on retrouve un pourcentage aussi élevé de vaches de trois lactations et plus dans ce troupeau. Cette situation n'est pas le reflet d'une tolérance plus grande des producteurs à garder des vaches à problème mais plutôt le résultat d'une gestion minutieuse. L'exercice réalisé au pâturage fournit une partie de l'explication, le reste venant d'une alimentation axée sur la consommation de très bons fourrages. On complète la ration avec les grains de la ferme et du tourteau de soya acheté à l'extérieur. Même si la ferme produit du soya, on a calculé qu'il était plus intéressant actuellement de vendre la fève pour la consommation humaine et de racheter le tourteau.

L'installation du mélangeur RTM visait surtout l'économie de temps et non pas tellement le besoin de servir un mélange plus homogène. On mise sur l'homéopathie et les huiles essentielles pour soigner les animaux. Ça permet de réserver les antibiotiques pour les cas plus difficiles. Précisons qu'on peut faire appel aux antibiotiques en production biologique et qu'aucun producteur ne va laisser souffrir ses vaches par principe. Les règles sont cependant très strictes dans ces cas et un retrait de lait d'un mois doit être appliqué.

Finalement, les génisses du troupeau sont saillies par un taureau d'étable alors que les vaches sont soumises à l'insémination artificielle. Pourquoi le taureau pour les taures? Simplement parce que les pâturages qui les accueillent sont plus éloignés de l'étable et que le risque de ne pas voir les signes de chaleur est élevé.

Le mode d'ordre sur la Ferme Anrylin c'est : OBSERVATION. Il faut déceler les problèmes dès l'apparition des premiers signes. C'est aussi une bonne façon de faire pour les producteurs conventionnels, mais les producteurs de lait bio ont beaucoup moins de moyens pour soigner les cas avancés ; alors la meilleure solution demeure la prévention.

### **Pourquoi le Bio?**

Chaque producteur a ses raisons de choisir une direction ou une autre. Même si Éric et Dany sont conscients que leur choix exige beaucoup de travail et d'observation, ils en tirent des avantages importants pour eux.

L'élimination des engrais minéraux et des pesticides leur permet des économies, mais aussi un meilleur respect de leur environnement. Les sols en santé sont à la base de la production biologique.

Gérer le troupeau de manière préventive, c'est aussi un moyen d'économiser tout en cherchant à maximiser le bien-être des animaux. Ceux-ci le rendent bien en étant productifs pendant plusieurs années.

En fait, on est bio par conviction mais aussi parce qu'on cherche une rentabilité élevée. Le tableau 1 nous démontre que la Ferme Anrylin n'a rien à envier aux fermes les plus rentables de la région (Groupe de tête, GCA Québec-Beauce 2015). Les vaches y produisent un peu moins de lait, mais les génisses y vêlent aussi jeunes. L'intervalle entre les vêlages est comparable même sans utilisation d'hormones. Le prix reçu pour le lait livré est de 20 % plus élevé grâce à la prime bio, ce qui permet d'afficher une marge standard lait par vache supérieure de presque 200 \$.

**Tableau 1 : Performances Technico-économiques 2015 comparées, GCA Québec-Beauce**

	unité	Ferme Anrylin	Groupe de tête conventionnel GCA Québec-Beauce
Matière grasse / vache / an	kg	322	388
Age au 1 <sup>er</sup> vêlage	mois	25	24,5
Age moyen du troupeau (âge au moment du vêlage)	an - mois	5-1	3-10
Intervalle de vêlage	jours	412	408
Prix reçu	\$ / hl	94.04	78.16
Marge standard lait / vache	\$	4 193	4 005
Rendement en foin	t m.s./ha	7,1	6,6
Prix cible du foin	\$/ t m.s.	200	206
Bénéfice des cultures	\$/ha	588	299
Rendement de l'actif	%	6,1	3,7

Les champs ne sont pas en reste avec un rendement moyen des prairies de 0,5 tonne de matière sèche de plus que le groupe de tête conventionnel. Ça permet d'afficher un prix cible (ou coût de production) inférieur aux comparables conventionnels. Grâce à l'ensemble des revenus générés par les cultures produites sur la ferme, celle-ci affiche un bénéfice par hectare deux fois plus élevé que le groupe de tête conventionnel.

Finalement, le rendement de l'actif, ou autrement dit le bénéfice avant intérêts, divisé par la valeur marchande de la ferme, affiche un intéressant 6,1 % comparativement à 3,7 %. Ça peut sembler assez banal même si c'est 65 % de mieux que les meilleures fermes conventionnelles de la région, mais n'oublions pas que les taux d'emprunt sont actuellement inférieurs à 3 %. Ça signifie donc que propriétaires de la ferme Anrylin, en générant un rendement supérieur au coût de leurs emprunts, profitent d'un important effet de levier financier.

### **Les bons coups**

Plusieurs bonnes décisions en parallèle avec le choix de produire du lait bio, ont permis à la ferme d'atteindre le niveau de rentabilité actuel.

La ferme est membre de la CUMA Ste-Croix – St-Édouard depuis 20 ans et est aussi membre de la CUMA de Leclercville pour une branche d'activité. Presque toute la machinerie utilisée, à l'exception des tracteurs, provient de la CUMA. La branche batteuse regroupant uniquement des producteurs bio permet de minimiser les coûts de récolte tout en éliminant le besoin de nettoyer la machine lorsqu'on passe d'un producteur conventionnel à un producteur bio.

Les machines de récolte des fourrages sont aussi toutes détenues en CUMA. La capacité de ces équipements permet aux membres de récolter dans de bonnes conditions météo pas toujours idéales.

Les nombreuses machines de travail du sol de la CUMA permettent d'avoir accès à l'équipement le mieux adapté au travail à faire plutôt que d'essayer de tout faire avec une seule machine comme c'est souvent le cas lorsqu'on est seul pour en faire l'acquisition.

Mettre tous les animaux au pâturage dès leur jeune âge compte aussi parmi les bons coups pour Éric et Dany. C'est non seulement un excellent moyen pour offrir confort et exercice aux animaux, mais c'est aussi une façon de diminuer le temps de travail à l'étable durant la saison et de limiter le volume de fourrages à stocker sans compter les coûts de récolte sauvés.

Difficile d'afficher une bonne productivité au champ sans fournir une fertilisation adaptée. L'utilisation des engrais de ferme est essentielle, mais le volume ne suffit pas toujours. L'achat de fumier de poulet est un excellent moyen pour combler ce qui manque. Comme c'est un matériel plutôt sec et qu'il faut déjà le transporter vers la ferme, alors on a décidé de s'en servir sur les champs les plus éloignés de l'étable.

Finalement, la ferme a adhéré à un groupe de producteurs bio pour la vente de son soya. On a réussi à conclure une transaction pour l'exportation au Japon.

On fait plusieurs essais durant sa vie de producteur mais on ne réussit pas à tout coup. Un semis trop hâtif du soya au printemps a rendu la vie beaucoup plus facile aux mauvaises herbes et le résultat de la récolte a été désastreux. Aujourd'hui on est beaucoup plus patient.

### **Les projets d'avenir**

Éric et Dany venaient à peine de prendre les commandes de l'entreprise qu'ils avaient déjà de gros projets sur la table. Les nouvelles normes de bien-être animal en production biologique exigent que les sujets de remplacement et les vaches taries soient logés en stabulation libre tandis que les vaches laitières doivent avoir accès à l'exercice au moins deux fois semaine, même en hiver. Tout ça doit être réalisé d'ici la fin 2020 mais au moins une étape doit être complétée avant la fin de 2016.

Nos producteurs, considérant leurs obligations financières importantes, ont ébauché un plan prudent qui prévoyait l'étalement des investissements dans les bâtiments sur la période 2015 – 2020. La première étape a été réalisée en 2015 avec la construction d'une nouvelle étable froide pour les animaux de remplacement et les vaches taries. La seconde étape, prévue pour 2019, consiste à transformer la grange à foin actuelle et d'ajouter une rallonge de 60 x 64 pieds et de compléter le travail en 2020 avec la réalisation de la dernière étape qui correspond à la modification de l'étable entravée actuelle en étable à logettes avec robots de traite. À terme, l'étable mesura 300 x 64 pieds et accueillera les vaches et les veaux non-sevrés. Elle devra permettre une libre circulation des animaux vers le pâturage au cours de la saison de paissance. Sur ce point, nos producteurs profiteront de l'expérience de nombreux collègues en production bio qui ont déjà fait le saut à la traite robotisée.

La construction de l'étable froide pour les génisses s'est réalisée sans mauvaise surprise et les résultats financiers de 2015 et 2016 se sont avérés suffisamment bons pour devancer la réalisation des étapes deux et trois. Ainsi l'agrandissement est déjà en voie d'être complété alors que la modification de l'étable des vaches et l'installation des robots de traite se fera en 2017.

Ce sera excellent pour le bien-être animal mais aussi pour la vie familiale!

### Conclusion

Qu'on emprunte la direction de la production laitière biologique ou une autre, les conditions de succès demeurent les mêmes. Il faut s'avoir s'entourer de collaborateurs capables de comprendre nos objectifs pour nous aider à les atteindre. Le Club lait bio, le Groupe Conseil Agricole de Lotbinière-Nord, les conseillers techniques de la COOP, du CETAB et de Valacta sont des rouages importants pour l'entreprise. Il faut ensuite faire ses propres choix et tenir la barre solidement. Pour mieux se guider dans leurs décisions d'investissement, Éric et Dany appliquent un principe très simple transmis par André et Richard: « Est-ce réellement nécessaire? Sinon, on peut certainement s'en passer! ».

Peu importe les projets réalisés, les objectifs des gestionnaires demeurent les mêmes : maintenir une rentabilité élevée et une qualité de vie intéressante. Si on regarde le chemin parcouru jusqu'à présent, on a toutes les raisons de croire qu'ils y arriveront sans trop de peine.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---